



Table d'induction expo vendue pour neuve

Par **jboissel**, le **08/02/2016** à **11:42**

Bonjour, lors de la livraison de notre cuisine nous nous sommes aperçus que la table d'induction était un modèle d'expo. Elle fonctionne, mais nous n'en avons pas été informé par le vendeur. Peut-on demander un remplacement du matériel aux frais du cuisiniste ? Peut-on sinon leur demander un geste commercial ? Merci pour votre aide